



Problème familiale _ émancipation

Par **marc3833**, le **07/07/2012 à 14:20**

Bonjour,rrnrnCe n'est pas moi qui est un problème mais mon cousin et je me fais du soucis.rnMon cousin a perdu son père à l'age de 11ans aujourd'hui il en a 17 et sa mère c'est remarié en février 2012.rnrnLe problème est que depuis qu'elle s'est remarié ils ont déménagé chez son nouveau mari à strasbourg 700km de la ville ou se trouve la famille sa mère lui a coupé tout moyen de communication avec la famille et fait tout pour "s'en débarrassé" actuellement mon cousin se trouve à l'hôpital suite a une violente dispute avec son beau père qu'il lui a laissé des gros ématomme depuis il n'a plus rien mais l'hôpital mais il ne le font pas retourner avec sa mère pour le protéger... mais cela ne pourra pas durer éternellement.rnil dise qu'il n'y a rien a faire parce que mon cousin ne veut pas porter plainte rnrnMa question est donc puis je faire une demande pour être tuteur de mon cousin jusqu'à ces 18ans ou peut il se faire émanciper sans forcément rnou existe t-il une autre procédure qui prendrai pas trop de temps...rnrnmerci pour toute réponse